

## NATIVITÉ & EPIPHANIE : LES FÊTES JUMELLES DE NOËL

### Le Mystère pascal, cœur de la célébration chrétienne

Le Nouveau Testament nous apprend que c'est le matin du « *premier jour de la semaine* » que le Christ Jésus est ressuscité et qu'il s'est manifesté une première fois : « *Ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, Jésus apparut d'abord à Marie Madeleine...* » (Evangile de Marc 16, 9). Puis viendront les manifestations à Pierre, aux disciples d'Emmaüs, aux Apôtres rassemblés qu'il envoie poursuivre sa mission : « *Jésus leur dit de nouveau : 'La paix soit avec vous! De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie.'* Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : '*Recevez l'Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus*' » (Evangile de Jean 20, 21-23).

Ainsi la Pâque chrétienne est-elle définie dans sa plénitude : la mort et la résurrection du Christ, sa manifestation dans l'assemblée



des siens, le repas pris avec le Ressuscité, le don de l'Esprit, l'envoi de l'Eglise ; cet ensemble qui définit le **Mystère pascal**, vient ainsi marquer définitivement le *premier jour de la semaine*, le *Dies Domini*, le *Jour du Seigneur*, notre Dimanche<sup>1</sup>.

### La naissance de l'Année liturgique dans l'unique but de célébrer le Mystère pascal

C'est pourquoi, à la période apostolique (les débuts de l'Eglise), le **Dimanche** va scander le temps chrétien : chaque dimanche, on célèbre l'ensemble du Mystère pascal ; pour le dire plus simplement, chaque dimanche, c'est Pâques. C'est le commencement de l'Année liturgique.

Il faudra attendre le début du II<sup>ème</sup> siècle (et à Rome, la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle) pour voir naître **une fête spécifique de**

---

<sup>1</sup> De l'ancien français *d'ienenche*, venant du latin *dies Dominicus* (« jour du Seigneur »).

**Pâques**<sup>2</sup> : une période de jeûne de quelques jours, suivi d'une assemblée nocturne de prière qui s'achevait par la célébration eucharistique.

---

<sup>2</sup> Le calcul de la date de Pâques suscita certains débats : soit christianiser le jour de la Pâque juive (hébreu : פסח, *Pessa'h*, latin : *Pascha*, Pâque, qui est à la fois l'inauguration du cycle agricole -fête de la moisson- et la célébration de la libération d'Égypte -Exode- le 14 nisan), soit choisir le dimanche suivant selon le principe développé plus haut du "premier jour de la semaine"; la première voie sera celle des Églises d'Asie, la seconde sera suivie par l'usage romain qui s'imposera au début du III<sup>ème</sup> siècle. Cependant, le calcul du jour d'incidence du 14 nissan lunaire dans le calendrier solaire suscitera d'autres divergences; devant celles-ci, le calcul de cette date sera défini par le Concile de Nicée (325) au dimanche qui suit la pleine lune après l'équinoxe de printemps (entre le 22 mars et le 25 avril). *« Bien que le Concile de Nicée ait demandé que 'tous, d'un cœur et d'un esprit unanime, élèvent leurs prières en un même jour, le jour très saint de Pâques', à partir de 1583, le décalage entre l'ancien calendrier julien et le calendrier réformé par le pape Grégoire XIII devait introduire une divergence de dates dans la célébration pascale entre les Églises qui acceptèrent la réforme et celles qui se voulurent fidèles au calendrier julien. Elle peut aller au-delà d'un mois ».* (P. Jounel – Voir notes bibliographiques, p. 45-47)

Au début du III<sup>ème</sup> siècle, et pour affirmer la solennité de l'Événement pascal, on va déployer cette célébration de la Résurrection pendant **une « cinquantaine »** (grec : πεντηκοστή, *pentecostè*) **de jours**. En somme, un grand dimanche de 50 jours (une « Pentecôte ») pour célébrer le cœur de la foi chrétienne : le Mystère pascal.

Le IV<sup>ème</sup> siècle, en miroir de la solennité du 1<sup>er</sup> jour de la Cinquantaine, celui de Pâques, voit apparaître la solennisation du 50<sup>ème</sup> jour, **« le Dimanche qui clôture cette Pentecôte »**<sup>3</sup>.

A la même époque, et toujours dans un but de montrer la solennité de la célébration pascale, apparaissent la mise en place du **Triduum pascal**<sup>4</sup>, celle de la **Semaine Sainte**, et, comme un

---

<sup>3</sup> Qu'une simplification abusive de la langue fait appeler « Dimanche de Pentecôte » oubliant que la Pentecôte est en fait, pour les Chrétiens, la période de 50 jours allant du "début de la Vigile nocturne de Pâques" aux "vêpres du Dimanche qui clôture la Pentecôte".

<sup>4</sup> Le "Triduum sacré du Christ crucifié, enseveli et ressuscité" : du jeudi saint soir au vendredi saint soir (« crucifié ») ; du vendredi saint soir au samedi saint soir (« enseveli ») ; du samedi saint soir au dimanche de Pâques soir (« ressuscité »).

temps de préparation à cet événement central de notre foi sera jugé nécessaire, le déploiement des jours de jeûne à 40 jours : le **Carême** comme temps de préparation à la Pâque.

Ainsi, l'Événement pascal, déjà célébré chaque dimanche, se voit, au IV<sup>ème</sup> siècle, solenniser durant 90 jours, un quart de l'année (!) : les 40 jours du Carême et les 50 jours de la Pentecôte (bientôt appelée « Temps pascal »<sup>5</sup>).

**Et toujours pas de fête de Noël ni d'Épiphanie !...**

On trouve la première mention d'une fête de **Noël** dans un document écrit appelé *Chronographe de 354*<sup>6</sup> (selon l'état des recherches aujourd'hui).

Deux éléments ont pu contribuer conjointement à la mise en place de cette nouvelle fête liturgique.

+ Tout d'abord, la **volonté de l'Église de combattre l'arianisme**, cette doctrine hérétique du prêtre Arius (Alexandrie, 250-336) qui niait la divinité de Jésus. C'est pourquoi, en 325, le Concile de Nicée (ré)affirmera cette divinité du Christ Jésus : Jésus est vraiment Fils de Dieu. Fallait-il encore que cette définition dogmatique issue du Concile puisse être diffusée et rejoindre le peuple de Dieu... La mise en place d'une **fête de la « venue du Seigneur parmi les hommes »** pouvait y aider ; sa pédagogie « festive » pouvait rejoindre la majorité des chrétiens bien plus que des raisonnements théologiques abstraits.

Restait à trouver une date pour ajouter cette fête dans l'année liturgique de l'Église... Bien entendu ! On ne connaissait pas la date de la naissance du « petit Jésus » pour la bonne et simple raison que, dans l'Antiquité, on ne commençait à s'intéresser à un personnage, à noter ses faits et gestes, et ses... dates, qu'à partir du moment où ses actes, ses paroles interpellaient, ce qui n'était pas le cas dans un... berceau, même une crèche de paille dans une étable des environs de

---

<sup>5</sup> Ce qui va encore déforer la portée de ce mot « Pentecôte » pour le voir aujourd'hui désigner le seul dernier jour, le Dimanche de Pentecôte, tout simplement appelé « la Pentecôte ».

<sup>6</sup> "Le *Chronographe de 354* est un almanach de luxe, calligraphié et illustré par l'artiste grec Furius Dionysius Philocalus, qui le composa à l'usage d'un riche chrétien nommé Valentin." (P. Journel, voir notes bibliographiques, p.135).

Bethléem... Alors quelle date choisir pour célébrer cette naissance en Humanité du Fils de Dieu ?...

+ C'est là que l'Église va finalement faire d'une pierre deux coups. En effet, l'empereur romain Aurélien (dont le bref règne s'étendra de 270 à 275, date de son assassinat) avait déclaré le *Sol invictus*<sup>7</sup> patron principal de l'Empire ; Aurélien avait fixé le jour de cette fête principale de l'Empire au 25 décembre considéré à l'époque et officiellement comme le jour du solstice d'hiver<sup>8</sup>. Vont ainsi apparaître dans l'Empire, des fêtes païennes au moment du solstice d'hiver, ce moment où, selon la croyance romaine, le dieu Soleil « reprend des forces » et se voit à nouveau capable de

repousser « les ténèbres de la nuit ». **Pour tenter de contrer « en douceur » ces nouvelles fêtes païennes**, les chrétiens peuvent faire référence à l'Écriture en évoquant le Christ Ressuscité comme étant le « *soleil de justice* » (selon le prophète Malachie 4, 2) ou encore la « *lumière du monde* » (selon l'évangile de Jean 8, 12). De cette manière, la fête païenne du *Sol invictus* se voyait transformée en une fête chrétienne de la « Venue parmi les hommes du Seigneur, lumière du Monde et soleil de Justice ». D'une pierre deux coups donc...

Cependant, les fêtes païennes du solstice d'hiver étaient célébrées à Rome le **25 décembre** et en Egypte le **6 janvier**. Dès lors, la christianisation de ces fêtes vont se réaliser sur ces deux dates : en Occident (à Rome), le 25 décembre, et comme on y parle le latin, la nouvelle fête s'appellera « *Nativitas* », **Nativité** ; en Orient (Egypte, Arabie), le 6 janvier, et, comme on y parle le grec, la fête s'appellera « Ἐπιφάνεια »<sup>9</sup>, **Epiphanie**, c'est-à-dire « manifestation ».

---

<sup>7</sup> *Soleil invaincu*, une divinité apparue dans l'Empire romain au III<sup>ème</sup> siècle devant la peur que suscitait chez beaucoup, le « déclin » du soleil perceptible en hiver quand les jours raccourcissent et que les nuits, les ténèbres de la nuit s'allongent.

<sup>8</sup> Cette nouvelle fête de l'Empire venait donc après les traditionnelles fêtes des Saturnales (17-23 décembre). Remarquons qu'aujourd'hui, les scientifiques situent le solstice d'hiver plutôt autour du 21 décembre.

---

<sup>9</sup>De ἐπιφάνω, *epiphainô*, luire, paraître.

Ainsi donc, 2 dates, 2 noms, mais pour une même fête : celle de la **venue parmi les hommes du Fils de Dieu en la personne de Jésus le Christ, lui qui est Lumière du Monde et Soleil de Justice.**

Ce n'est qu'un peu plus tard (seconde moitié du IV<sup>ème</sup> siècle), quand Rome va également commencer à fêter le 6 janvier, qu'on distinguera les deux fêtes : à la Nativité, cette venue du Fils de Dieu est révélée au peuple d'Israël à travers la personne des bergers ; à l'Epiphanie, la même révélation est faite aux autres peuples en la personne de ceux qu'on appelle les « Rois Mages ». Ainsi, le Mystère de l'Incarnation, la venue du Fils de Dieu en Humanité est-elle révélée à l'ensemble de l'Humanité.

Donc, deux fêtes, Nativité et Epiphanie, mais qui en fait, n'en sont qu'une ! Des fêtes jumelles...

### **Pour conclure...**

Je laisse le mot de la fin à deux théologiens. Tout d'abord, le sacramentologue **Louis-Marie Chauvet** : « *La liturgie ne célèbre pas les divers 'anniversaires' de la destinée de Jésus et l'année liturgique n'est pas une sorte d'immense socio-drame où l'on mimerait en quelque sorte les*

*événements qui ont jalonné cette destinée... Le christianisme se vit en régime de mémorial et non pas d'anniversaire ou de mime. Or l'unique objet du mémorial chrétien est la Pâque du Christ, dans son unité indivise de mort et de résurrection (...)* Si Noël, par exemple, est une fête proprement chrétienne, ce n'est pas en tant qu'anniversaire de la naissance de Jésus, mais en tant que mémorial de l'avènement du « Seigneur Jésus » (titre pascal) dans l'humanité (d'où la dénomination liturgique de cette fête : *Natale Domini nostri Iesu Christi*), lequel, de ce fait, est vécu comme événement « aujourd'hui », ainsi que l'Eglise le chante aux vêpres de ce jour : « *Aujourd'hui, le Christ est né ; aujourd'hui, le Sauveur est apparu...'* ». L.-M. Chauvet peut alors conclure : « *On se trouve devant un paradoxe : l'année liturgique ne se comprend de manière proprement chrétienne que si l'on oublie, en quelque sorte, ce qu'elle est peu à peu devenue pour méditer ce qu'elle fut à sa naissance : la célébration hebdomadaire de tout le mystère pascal du Christ !* » (Louis-Marie CHAUVET, voir notes bibliographiques, p.174-175).

Pour le dire de façon encore plus précise, lisons la théologienne de la Liturgie **Hélène Bricout** : « *En réalité, Noël est bien une fête de la rédemption, en sa phase initiale : pour que le Christ vive l'événement décisif et irréversible de la Pâques et soit glorifié, il fallait d'abord qu'il prenne chair dans la vie humaine. L'incarnation, c'est le début de la Rédemption de tous (...) L'année liturgique prend ainsi l'image d'une ellipse à double foyer, dont l'un (Noël/Epiphanie) est issu de l'autre (Pâques), mais qui forment l'unique mystère de la Rédemption, autour duquel gravite le reste des fêtes de l'année*

*liturgique* » (Hélène BRICOUT, voir notes bibliographiques).

Bon dimanche !

**Chanoine Patrick Willocq**

#### **Notes bibliographiques :**

+ Pierre JOUNEL, « L'Année », dans : Aimé Georges MARTIMORT (sous la direction de), *L'Eglise en prière – Introduction à la Liturgie*, Edition en 4 tomes : IV. La Liturgie et le Temps, Desclée, Paris, 1983.

+ Louis-Marie CHAUVET, *Les Sacrements – Parole de Dieu au risque du corps*, Coll. *Vivre, croire, célébrer*, Série *Recherches*, Editions de l'Atelier, Paris, 1997.

+ Hélène BRICOUT, *Temps et année liturgique(s)*, Cours ISL, *Le Cycle des Manifestations du Seigneur*, Paris, 2021-2022.

POUR LES FANS DE CALCULS ET DE FINE MÉCANIQUE...

## **LE COMPUT, CET INSTRUMENT QUI CALCULE LES GRANDES DATES POUR LES CATHOLIQUES**

*Si l'Église célèbre des fêtes à dates fixes, comme Noël et l'Assomption, d'autres fêtes sont dites mobiles car leur date change chaque année, comme Pâques, l'Ascension et la Pentecôte... des dates calculées avec un instrument appelé comput ecclésiastique.*

**Le comput ecclésiastique** est un outil de calcul qui permet de calculer chaque année la date de la fête de Pâques et toutes celles qui en dépendent. Le comput tient son nom du latin *computus*, c'est-à-dire compte, calcul : c'est ce type d'instrument qui permet à l'Église ("ecclésiastique") de calculer la date de Pâques et, par là, d'organiser chaque année le calendrier liturgique. La règle pascale est simple à énoncer, puisque sa définition a été adoptée en 325 au concile de

Nicée : la date de Pâques correspond au “dimanche qui suit le quatorzième jour de la Lune qui tombe le 21 mars ou immédiatement après”. Simple à énoncer, moins simple à constater, depuis que le l’introduction du calendrier grégorien, en 1582, a modifié les dates des pleines lunes pascales, ainsi que leurs règles de calcul.

Si l’idée court que Pâques ne dépend que du calendrier lunaire, il n’en est rien : son calcul repose sur plusieurs opérations savantes et complexes, qui ont donné lieu à de véritables chef-d’œuvres d’horlogerie et d’astronomie qui habitent désormais églises et musées.

**Le plus célèbre : celui de l’horloge astronomique de la Cathédrale de Strasbourg**



**Horloge astronomique de la Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg**

**Une première horloge, appelée « des trois rois »** était placée en 1354 en face de l'actuelle. Elle avait une douzaine de mètres de haut et comportait une statue de la Sainte Vierge devant laquelle les rois mages venaient s'incliner toutes les heures au son d'un carillon. Un coq battait déjà des ailes et chantait. Il est encore visible au palais Rohan, au Musée des arts décoratifs dans la salle des horloges et son mécanisme est apparent. Elle cessa de fonctionner vers le début du 16<sup>ème</sup> siècle.

**Une deuxième horloge** fut mise en chantier en 1547. De fait, elle ne fut réalisée qu'en 1571 à l'emplacement actuel. Il faut citer les mathématiciens Conrad Dasypodius et David Wolkenstein, les horlogers Isaac et Josias Habrecht, le peintre Tobias Stimmer. Le buffet et l'essentiel des décorations sont ceux que nous pouvons encore admirer aujourd'hui. Elle donnait des indications astronomiques et temporelles. Des éléments, en particulier d'admirables personnages animés, sont également visibles au Musée du palais Rohan où ils sont exposés avec le coq de la première horloge. Les rouages en fer forgé finirent par être usés et cette deuxième horloge cessa définitivement de fonctionner en 1788.

**La troisième – l'actuelle ! – horloge** est logée dans le buffet de style Renaissance du 16<sup>ème</sup> siècle. Mais son mécanisme a été entièrement créé par un génial ingénieur strasbourgeois : Jean-Baptiste Schwilgué. Autodidacte, il acquit toutes les connaissances indispensables et le savoir-faire pour les mettre en pratique : calculs, astronomie mais aussi réalisation de machines pour confectionner les rouages d'horlogerie. Le travail dura de 1838 à 1842.

**La partie basse de l'horloge donne principalement des indications astronomiques.** Elle indique l'heure publique, ou **heure légale** (aiguilles argentées), et **heure solaire** locale de Strasbourg (aiguilles dorées) qui retarde d'une demi-heure sur l'heure légale (1). Toutes les indications astronomiques et les sonneries de l'horloge sont réglées sur l'heure locale. La partie centrale est le **calendrier circulaire qui est perpétuel, intégrant automatiquement le jour bissextile et toutes les fêtes mobiles, y compris le calcul complexe de la date de Pâques** (2)



qui est effectué dans la nuit de la Saint-Sylvestre par le **comput ecclésiastique** situé à gauche (3). Cette partie centrale montre aussi les **positions du Soleil et de la Lune dans le ciel à Strasbourg** et reproduit **toutes les éclipses de Soleil et de Lune** (4). À droite lui sont associées les **équations solaires et lunaires** (5). Au dessus défilent les **chars des jours de la semaine**. Sur le devant se trouve **une sphère céleste donnant la position des étoiles** vues de Strasbourg et dont un des rouages tourne en 25 806 ans (6). Plus haut sont montrées les **positions des planètes autour du Soleil** (7) et les **phases de la Lune**. La précision de ces indications est de quelques secondes de temps. L'ensemble de ces indications est exceptionnel.

La **partie supérieure** est consacrée aux **automates** qui se mettent en mouvement à 12 h 30. Sur un étage les **quatre âges de la vie** qui défilent devant la mort, symbolisant l'effet du temps sur l'homme ; sur l'étage supérieur, les **douze apôtres** qui défilent devant leur Maître, **le Christ**, qui les bénit, alors même qu'il est Midi (ou Douze heures). Au dessus, le **chant du coq** rappelle, par trois, fois le reniement de l'apôtre saint Pierre.

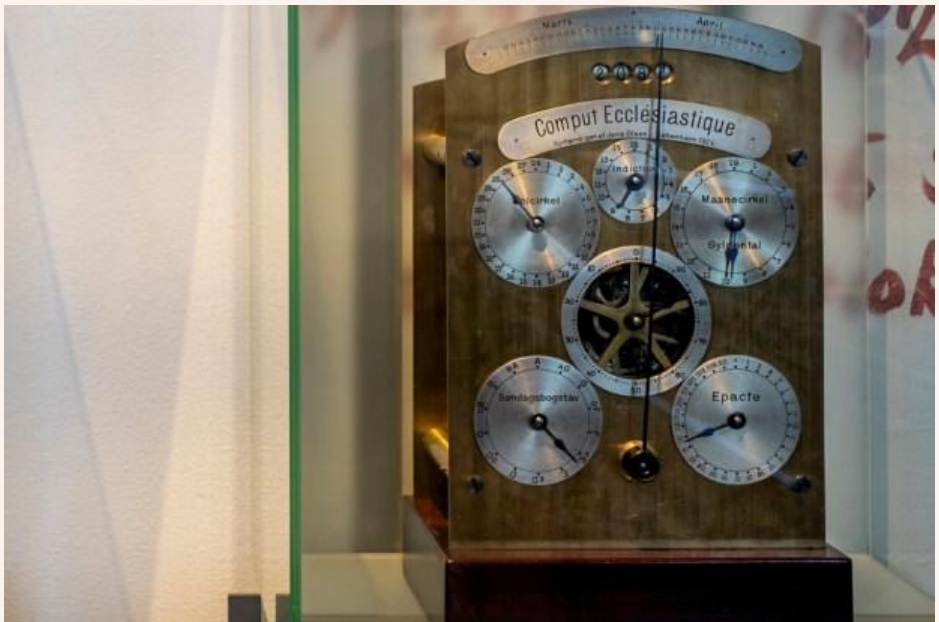
(Source : [Cathédrale de Strasbourg](#))



Mécanisme de l'horloge astronomique de la cathédrale Strasbourg, Jean-Baptiste Schwilgué, Pascal Terjan via Wikimedia Commons

[ICI](#) une brève (2'26) vidéo de présentation par Strasbourg Tourisme  
[ICI](#) une vidéo plus longue (14'42) avec beaucoup d'explications

C'est le cas du mécanisme de l'horloge astronomique de la cathédrale Strasbourg, de Jean-Baptiste Schwilgué, conçu en 1816, qui traduit mécaniquement le calcul de Pâques selon le calendrier grégorien grâce au comput ecclésiastique. Cet ensemble d'opérations permet de calculer, chaque année, la date de Pâques en fonction de cinq éléments: le nombre d'or, l'épacte, la lettre dominicale, le cycle solaire et l'indiction romaine. Ces éléments figurent encore parfois dans les calendriers grégoriens, au bas du mois de février.



### **Le nombre d'or**

Le nombre d'or est une donnée astronomique qui correspond au rang d'une année dans le cycle de Méton, qui dure 19 ans et qui permet de faire coïncider les cycles solaires et lunaires. Il existe 19 nombres d'or, de 1 à 19, qui n'ont rien à voir avec le nombre d'or en mathématiques.

L'an un étant officiellement accordé au nombre d'or 2, le nombre d'or de l'année en cours est assez simple à calculer. Le nombre d'or de 2025 est 12.

### **L'épacte**

L'épacte rend compte de la différence qui survient entre les calendriers solaire et lunaire, utilisée dans les calendriers julien et grégorien. Dans le calendrier grégorien, qu'utilise l'administration, l'épacte détermine l'âge de la lune de comput au 1er janvier d'une année donnée pour définir le nombre de jours qui séparent la dernière nouvelle lune de l'année précédente du 1er janvier. Dans le calendrier grégorien, les épactes peuvent prendre toutes les valeurs entre 0 et 29. [Le calcul](#), lui, est beaucoup plus savant car il dépend de multiples facteurs.

### **La lettre dominicale**

Il ne s'agit pas ici d'une quelconque lettre qui serait lue lors de la messe dominicale. La lettre dominicale dépend en réalité d'un système de représentation des jours de la semaine qui consiste à remplacer leurs noms traditionnels, de lundi à dimanche ; par une lettre attribuée pour une année donnée. On fait alors correspondre, chaque année, chacune des sept premières lettres de l'alphabet (A à G, soit une par jour de la semaine) à chacun des jours de la semaine à partir du 1er janvier ; A débutant au premier jour de l'année. La lettre dominicale de l'année est donc la lettre qui, dans ce système, correspond aux dimanches de l'année donnée. Les années bissextiles ne font pas exception : un calcul simple permet alors de doubler le 29 février et le 1er mars. 2024 étant une année bissextile et le 1er janvier ayant été un lundi, la lettre dominicale de l'année en cours est donc GF (F pour dimanche 7 janvier, jusqu'au 29 février 2024). En 2025, le 1er janvier étant un mercredi, la lettre dominicale sera donc le E. Ce calcul permet de déterminer quel jour de la semaine, c'est-à-dire quel dimanche, doit tomber la fête de Pâques sur une période donnée.

### **Le cycle solaire**

Le cycle solaire est un cycle de 28 ans, sans relation avec la physique solaire, ni ses cycles magnétiques. Il n'est utilisé que dans le cadre du comput ecclésiastique pour déterminer le rang d'une année dans un cycle qui en compte 28, ayant débuté de manière arbitraire en l'an 20

de l'ère chrétienne. 2024 étant la 17e année d'un cycle ayant débuté en 2008, le cycle solaire de l'année en cours vaut 17.

### L'indiction romaine

L'indiction romaine désigne cette fois un cycle de 15 ans ayant commencé, depuis le pape Grégoire VIII, le 1er janvier 313. Cette valeur n'est nullement astronomique, mais correspondait, à Rome, au prélèvement d'un impôt exceptionnel. Cette méthode de datation indique l'année en fonction du cycle de l'indiction romaine en cours : 2024 est donc la deuxième année du cycle ayant commencé en 2023, le 114e depuis son institution en l'an 313.

### ☞ Choisir une année A ☞

**R** est le reste de la division de A par 4.

**S** est le reste de la division de A par 7.

**T** est le reste de la division de A par 19.

$$B = 19 \times T + 24.$$

**M** est le reste de la division de B par 30.

$$C = 2 \times R + 4 \times S + 6 \times M + 5.$$

**N** est le reste de la division de C par 7.

$$P = M + N$$

Si  $P < 9$ , alors le jour de **Pâques** est le  $(P + 22)$  mars.

Sinon le jour de **Pâques** est le  $(P - 9)$  avril.



Aleteia / Canva

Morgane Alif  
(Source : [Aleteia](#))